

Envoyé en préfecture le 28/05/2020

Reçu en préfecture le 28/05/2020

Affiché le **28 MAI 2020**

ID : 031-213105612-20200527-D_2020_13-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 32
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 1

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

☎ 05.62.89.22.89

L'an deux mille vingt et le 27 mai à 18 heures, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la Grande Halle sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 20 mai 2020, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales

La séance a été organisée selon les conditions prévues par l'ordonnance 2020-562 du 13 mai 2020.

Etaient présents : M. PERE, MME GREGOIRE, M. ROUX, MME PIEROT, M. NAVARRO, MME BEC, M. ORTIC, MME CELERIER, M. FEULLERAT, MME GODEAS, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. PUGET, MME QUONIAM-DOUREL, M. BAMIERE, MME TOULZE, M. COMBE, MME JARRIGE, M. CADIEU, MME CABERO, M. DOMENEGHETTY, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PERES, M. GARDE, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, MME GRUEL, M. ESPIAU

Etait absent excusé ayant donné procuration : MME PERROUX (Pouvoir donné à M. NAVARRO)

M. ORTIC a été élu secrétaire.

DÉLIBÉRATION n° 2020/13

Objet : Election des membres de la commission Finances et Budget

En application de l'article 25 du règlement intérieur adopté par le conseil municipal du 23 janvier 2019, Monsieur Le Maire propose de procéder à l'élection des membres de la commission des Finances et Budget

Cette commission est composée de 8 membres.

Monsieur le Maire propose la liste suivante : DAVID ROFE, YVAN NAVARRO, PHILIPPE BAUMLIN, MONIQUE GUEDES, CHRISTINE PERROUX, PHILIPPE MERLEY, PHILIPPE GARDE ET CHRISTINE GENNARO-SAINT.

Envoyé en préfecture le 28/05/2020

Reçu en préfecture le 28/05/2020

Affiché le 28 MAI 2020

ID : 031-213105612-20200527-D_2020_13-DE



Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide,

A l'unanimité :

- De ne pas procéder au scrutin secret considérant la présence d'une seule liste et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT
- Sont donc élus pour siéger à la commission des Finances et Budget :
 - DAVID ROFE,
 - YVAN NAVARRO,
 - PHILIPPE BAUMLIN,
 - MONIQUE GUEDES,
 - CHRISTINE PERROUX,
 - PHILIPPE MERLEY,
 - PHILIPPE GARDE,
 - CHRISTINE GENNARO-SAINT

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Marc Péré



- Transmis le 28 MAI 2020
- Affiché le 28 MAI 2020